Sonde débitmètre FLYBOX...

Recommandations
en rapport avec la sonde débitmètre FLYBOX

Lors d'une inspection, un raccord de capteur peut montrer des signes de frottement, à cause d'un serrage excessif des colliers à vis utilisés pour serrer l'entrée et les tuyaux de capteurs de débit de carburant de sortie.

Il est nécessaire d'inspecter visuellement les raccords en plastique du capteur de débit de carburant, selon les modalités ci-dessous, pour vérifier les signes de déformation ou frottement.

Dans le cas où l'inspection révèle des signes de déformation ou de frottement des garnitures de capteur, il doit être remplacé selon les modalités ci-dessous.

1. Séparer le tube de la sonde à partir du corps principal :

Poussez la languette

Ouvrez le corps principal

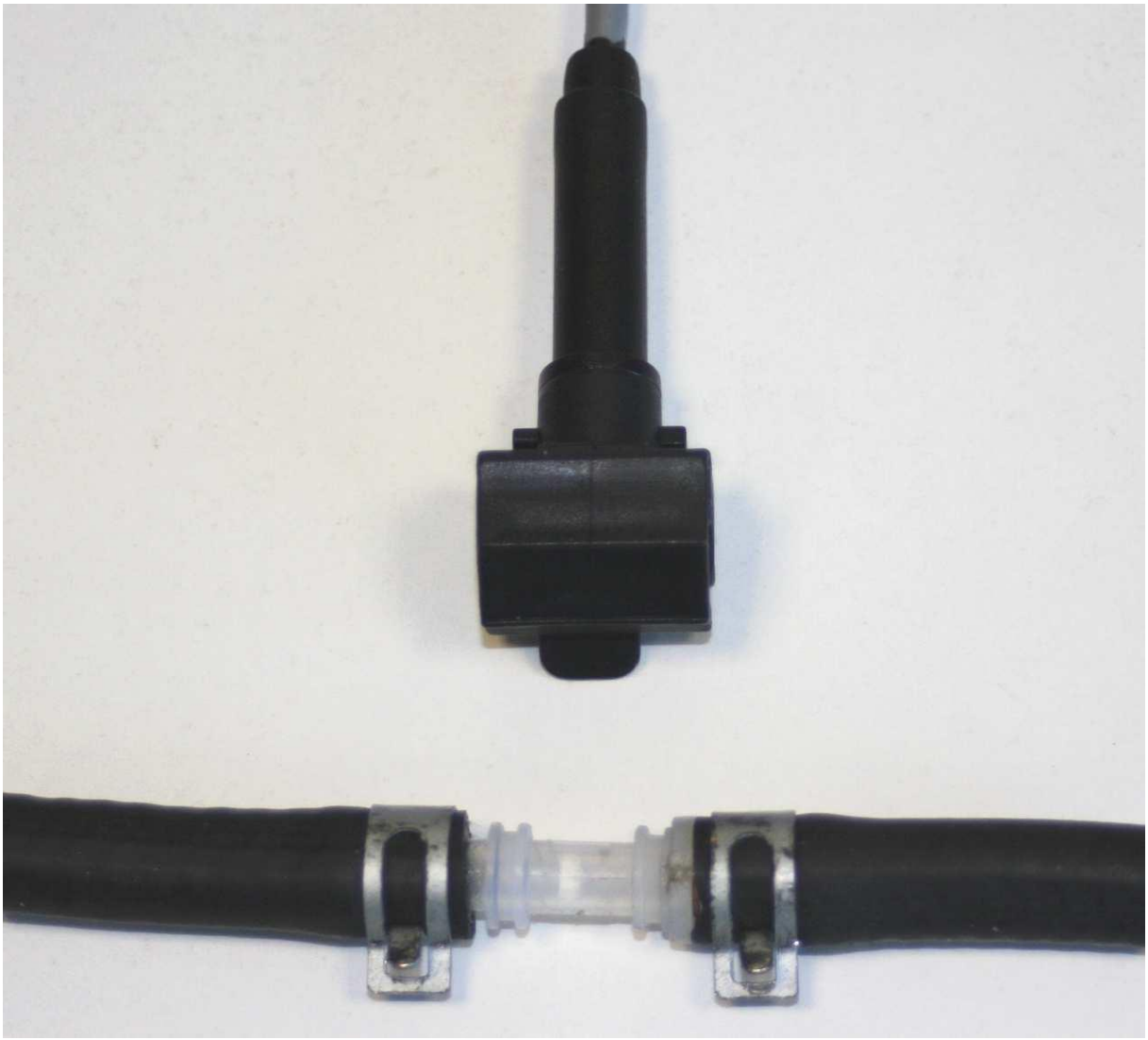

Séparez les deux parties

2. Desserrer les colliers de serrage et retirer les tuyaux du tube de la sonde.

3. Vérifiez les raccords de capteurs pour voir des déformations mécaniques éventuelles

Séparer les deux parties

Raccord, intact, pas de déformation

Raccord déformé

4. Inspecter l'intérieur du tube du capteur (aux deux extrémités) des signes de frottements éventuels :

L'intérieur intact ou irrité :

Intérieur intact

Intérieur qui a chauffé

5. Si le capteur montre des signes, à l'intérieur ou à l'extérieur, de déformations ou de frottement, il doit être remplacé avant le prochain vol. Notez qu'il est possible de remplacer le tube de la sonde seulement, le corps noir avec les connexions électriques peuvent être utilisés avec le nouveau tube de la sonde. Pour effectuer l'installation du nouveau tube de la sonde, se référer au document « manuel d'installation TFTHP »

En cas de changement du tube de la sonde, il est nécessaire de recalibrer le facteur K sur l'instrument auquel il est connecté.

6. Les éventuels colliers de serrage à vis doivent être enlevés et remplacés que par des colliers de serrage à ressort du type représenté ici, avec un diamètre approprié :

Usage non autorisé

Colliers autorisés

7. Inspecter le capteur de débit de carburant toutes les 100 heures d'utilisation de l'avion ou tous les ans.